

*A GENÈVE***Décès du D<sup>r</sup> Hans Meuli, membre honoraire du CICR**

Dans sa dernière livraison, la *Revue internationale* avait le chagrin de faire part de la mort de M. Martin Bodmer. Aujourd'hui, c'est le décès de M. Hans Meuli, également membre honoraire du CICR, que nous avons la tâche douloureuse d'annoncer à nos lecteurs, décès survenu le 23 avril 1971.

Lorsque M. Meuli avait donné, au mois de décembre dernier, sa démission de membre du CICR, nous avons ici même rappelé l'œuvre importante qui a été la sienne au sein de l'institution et la part très active qu'il a prise depuis sa nomination en 1961, et ces dernières années tout particulièrement, aux travaux du Comité international. Rappelons également qu'il collabora à plusieurs reprises à notre publication.

Lors de la cérémonie funèbre qui se déroula le 28 avril dans la cathédrale de Berne, M. Marcel A. Naville prononça un discours dans lequel il dit combien sensible est pour l'institution qu'il préside la perte du D<sup>r</sup> Meuli. Il évoqua la rayonnante personnalité du défunt, son attachement à l'idéal humanitaire, son sentiment toujours si vivant du devoir que nous avons à l'égard d'autrui, l'enthousiasme aussi qu'il savait communiquer pour une noble cause et dont témoignèrent son action pratique de médecin et ses avis toujours écoutés au sein des organes dirigeants de la Croix-Rouge.

M. Naville exprima à la famille du D<sup>r</sup> Meuli la profonde sympathie du Comité international qui conservera du disparu un souvenir très fidèle. Puis il termina en rappelant le courage dont il fit preuve durant les derniers mois, alors qu'il savait sa vie menacée.

« Il accueillait avec gratitude chaque jour où il lui fut encore accordé de penser et d'agir et, jusqu'à une période très récente, obéissant à une discipline intérieure, il assista chaque semaine aux séances de notre Conseil de Présidence. Tant que ses forces le lui permirent, il continua

de servir une œuvre qui avait, en quelque sorte, pris racine dans son cœur, qui y avait grandi. Nous nous inclinons avec un sentiment de reconnaissance et de respect devant l'image de fidélité et de pureté qu'il nous laisse, et dont son existence donna l'exemple.»

## **Un don de la CEE**

La Communauté économique européenne (CEE) a fait don au CICR, pour l'année en cours, de 7000 tonnes de produits céréaliers bruts, d'une valeur de six millions de francs suisses, les frais de transport étant compris. Une fois moulus, ces produits donneront environ 4200 tonnes de farine ou de semoule de maïs, froment, orge, avoine et millet. Ce don sera utilisé par le CICR comme aide alimentaire pour diverses actions de secours.

En outre, la CEE avait offert au CICR 115 tonnes de lait en poudre qui sont arrivées au port syrien de Lattaquié, d'où elles seront acheminées sur Damas.

## **Actions de secours du CICR**

Le service des secours du CICR a fait récemment plusieurs envois: un clinomobile, d'une valeur de 30 000 fr. s., a été offert à la Croix-Rouge équatorienne, et une tonne de lait en poudre a été remise à la Société nationale de Trinité-et-Tobago.

Des médicaments ont été envoyés en République démocratique du Congo, pour les blessés en mains du « Gouvernement révolutionnaire de l'Angola en exil » (G.R.A.E.).

Enfin, quatre lots de médicaments, représentant une somme de 100.000,— fr.s., ont été envoyés par le CICR à Pékin, au « Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchéa » (GRUNK).